Envoyé en préfecture le 12/11/2026
Reçu en préfecture le 12/11/2026
Publié le
ID : 022-212203160-20261105-2611DM1SUPER-DE

Délibération n° /2026

COMMUNE DE SAINT-MAYEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le jeudi cinq novembre deux mil vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gilles HELLARD, Maire.

***PRESENTS** : Xavier LE DANTEC, Clélia MAUDIEU, Claude BRIERE, Anne-Marie LE LAY, Elodie HEURTEL, Dylan GOUSSE, Frédéric LEVEL, Valérie LE SABAZEC, Julien LE PALUD, Clémence BELLOEIL.*

***ABSENT EXCUSE** : Néant*

***SECRETAIRE DE SEANCE** : Clélia MAUDIEU*

****

OBJET : Décision Modificative 1 SUPERETTE 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires en dépenses d'investissement à l'opération 10001 article 2313 pour un montant de 2 700 €.

Cette augmentation de dépenses sera financée par une augmentation de La participation de la Commune article 74741 en recette de fonctionnement avec un jeu d'écriture comptable au 021 et 023 pour le passage du fonctionnement à l'investissement, soit :

- *+ 2 700 € au compte 74741 en recettes de fonctionnement*
- *+ 2 700 € au compte 023 en dépenses de fonctionnement*
- *+ 2 700 € au compte 2313 en dépenses d'investissement*
- *+ 2 700 € au compte 021 en recettes d'investissement*

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***DECIDE** de procéder comme proposé ci-dessus, à savoir :*

- *+ 2 700 € au compte 74741 en recettes de fonctionnement*
- *+ 2 700 € au compte 023 en dépenses de fonctionnement*
- *+ 2 700 € au compte 2313 en dépenses d'investissement*
- *+ 2 700 € au compte 021 en recettes d'investissement*

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour copie conforme,

Le Maire,

MAIRIE DE SAINT MAYEUX 22320